

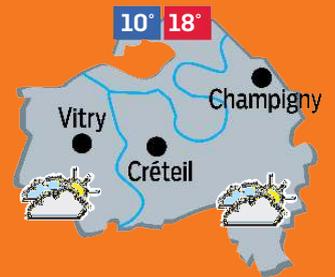


HUMOUR PAGE VIII

La crème du Point-Virgule s'offre l'Olympia

FOOTBALL PAGE IX
Une deuxième chance pour les recalés des centres de formation

SECTEUR PAR SECTEUR
l'actualité de votre département

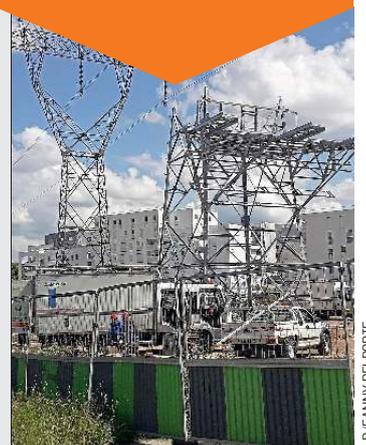


www.leparisien.fr/94

Val-de-Marne



Créteil, hier matin. Thierry et Najet, responsables grands comptes chez Derichebourg, ramassent des déchets.



CHOISY-LE-ROI

Des pylônes « livrés » aux graffeurs P. II

SAINT-MANDÉ

Avenue Pasteur, on n'en peut plus des chantiers P. IV

GRAND PARIS

Donnez votre sang, c'est urgent ! P. VII

Ces salariés nettoient l'île de loisirs sur leur lundi de Pentecôte

Des volontaires du groupe Derichebourg ont sillonné le parc pour ramasser des déchets sur leur temps de travail. Une initiative « citoyenne » que l'entreprise souhaite élargir à d'autres villes.

CRÉTEIL

PAR BARTOLOMÉ SIMON

D'habitude, le lundi matin, Thierry et Najet sont au bureau. Ils serrent des mains, négocient des contrats, traitent de la meilleure manière de proposer leurs « prestations de propreté » à des grandes entreprises. Mais hier, en ce lundi de Pentecôte, ces responsables grands comptes au groupe de nettoyage Derichebourg s'attendent, eux-mêmes, au ramassage de déchets.

Avec une soixantaine de salariés du groupe, qui compte deux sièges dans le Val-de-Marne – à Créteil et Boissy-Saint-Léger –, ils ont revêtu un gilet jaune et nettoient l'île de loisirs de Créteil, à l'aide d'une pince télescopique.

Le moindre déchet plastique n'échappe pas à leur vigilance.

« Cela nous permet d'aller sur le terrain et donner du sens à ce que l'on fait au quotidien », explique Thierry. Pour sa 1^{re} édition, l'initiative est basée sur le volontariat. Les salariés du secteur Derichebourg Propreté remplacent leur journée de travail par une action « citoyenne ». En parallèle de Créteil, des employés s'activent sur trois autres sites de la société : à Toulouse (Haute-Garonne), Augny (Moselle) et Saint-André-les-Vergers (Aube).

« CHEZ MOI AUSSI, J'ESSAIE D'INCUQUER L'ÉCOLOGIE À MES ENFANTS »
RHIZLANE, RESPONSABLE DES RELATIONS CLIENTS

En harponnant une canette de soda froissée dans un buisson, Thierry se dit « content et fier » de participer à cette action. « Cette initiative a valeur d'exemple », argue-t-il. A ses côtés,

Najet va plus loin. Pour celle qui a « fait des études en rapport avec l'environnement », cette opération lui permet de se rappeler qu'elle n'a « pas choisi ce métier par hasard ».

Rhizlane, responsable des relations clients, partage son avis. « Je suis fière de participer, lance-t-elle en récoltant des bouts de plastique sur le parking. Cela reflète le travail de nos agents. Et chez moi aussi, j'essaie d'inculquer l'écologie à mes enfants. »

Près du lac, les enfants des collaborateurs de l'entreprise gambadent sur les pelouses, sacs plastiques à la main, nettoyant les parcs où ils ont l'habitude de jouer. Casquette noire aux couleurs de l'entreprise sur la tête, Boris Derichebourg, président de la filiale Derichebourg Multiservices, suit ses deux filles, affublé d'un gilet jaune. Pour collecter des déchets, s'entend.

« Cette opération est un moment d'union basé sur les valeurs de protec-

tion de l'environnement », indique le patron, venu à l'improviste hier matin, par crainte que ses salariés ne se sentent obligés de le suivre. Le succès de cette première opération devrait inciter la société à l'élargir à davantage de villes l'année prochaine.

[@LeParisien_94](https://twitter.com/LeParisien_94)

Un jour chôme ou travaillé ?

AU SEIN DU GROUPE

Derichebourg, le lundi de Pentecôte est un jour travaillé. Ou un jour où les salariés peuvent prendre des initiatives écologiques (*lire par ailleurs*). « Nous laissons le choix : soit on pose son jour, soit on travaille, soit on participe à une action », explique Boris Derichebourg. Au niveau national, la question est plus floue. Le lundi de Pentecôte est censé être un jour de solidarité en

faveur des personnes âgées dépendantes, tel qu'il a été décrété en 2004 par le gouvernement Raffarin. Depuis 2008, chaque entreprise peut néanmoins décider de faire travailler ses salariés ou non. Une chose est sûre : une journée de salaire par employé est reversée tous les ans par les sociétés à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. En 2019, elle devrait rapporter 2,9 Mds€.

P
Le Parisien